



Les lendemain du Conseil

le 27 juin 2007

Volume VI, numéro 13

Chers lecteurs,
Chères lectrices,

Hier, 26 juin 2007, se tenait la dernière séance en ajournement 2006-2007 du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Vous trouverez ci-après un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,
Marie-Claude Grignon
Alain Gauthier



- Le Conseil des commissaires a mandaté la directrice générale pour étudier plus avant une proposition de la Ville de Mc Masterville à l'effet de construire un stade couvert de soccer aux abords de l'École d'éducation internationale à Mc Masterville et d'en faire rapport au Conseil.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu d'adopter le plan d'affaire relatif au «Service aux entreprises».
- Suite à une consultation, les membres du Conseil des commissaires ont adopté le plan de gestion prévisionnelle des effectifs de cadres de services de la Commission scolaire des Patriotes.
- Le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre a été mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste de directeur adjoint du Service des ressources matérielles.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu de céder l'école Sacré-Cœur située au 265, rue Saint-Hippolyte à Mont-Saint-Hilaire, à la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour une somme nominale.
- Un comité de travail a été constitué ayant comme mandat de rechercher une solution à long terme à la problématique entourant la scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur.
- Les budgets pour l'année scolaire 2007-2008 des établissements primaires, secondaires, adultes et formation professionnelle ont été approuvés, tels que présentés.
- Les membres du Conseil ont adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la CSP pour 2007-2008. Par la même résolution, le taux de la taxe scolaire a été fixé à 0,35 \$.
- Il a été résolu d'adopter les modifications présentées au calendrier scolaire 2007-2008 des écoles primaires suivantes : du Tourne-Vent, Le Rucher, de l'Envolée, Sainte-Marie, Le Sablier, Pierre-Boucher, de la Source, la Roseraie, Arc-en-ciel, du Parchemin, les Marguerite et Aux-Quatre-Vents.
- Les membres du Conseil ont aussi résolu d'adopter les modifications présentées au calendrier scolaire 2007-2008 du Centre des services alternatifs.
- Une demande de renouvellement du statut d'établissement à vocation particulière de l'école

de la Roselière a été adoptée et sera transmise au MELS pour décision.

- Un protocole d'entente est intervenu entre la C.S. des Patriotes et la Ville de Sainte-Julie quant à l'utilisation des immeubles et de l'équipement scolaires à des fins récréatives, culturelles et sportives.
- Suite à l'adoption de la *Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes*, les membres du Conseil ont déterminé les allocations accordées aux élèves ainsi que la tarification pour les services additionnels de transport.
- Madame Nicole Deschênes a été nommée commissaire de la circonscription n° 24 (partie ouest de Beloeil et Saint-Mathieu-de Beloeil).
- Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* et entériné la procédure inhérente à l'application de ladite politique.
- Les membres du Conseil des commissaires ont nommé les membres du comité permanent d'étude des demandes de révision de décision.
- La directrice générale a été mandatée pour négocier la cession du Pavillon des Tilleuls à la Ville de Beloeil.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

- Dépôt des comptes-rendus des comités stratégiques du Conseil des commissaires.
- L'application de la délégation de fonctions et de pouvoirs à la directrice générale durant la période estivale.
- Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, a présenté les prévisions budgétaires des Services centraux pour l'année scolaire 2007-2008.
- Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'indexation de la rémunération des commissaires qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2007.
- Le 4 novembre prochain, se tiendra une élection scolaire générale, mesdames et messieurs les commissaires ont été informés de la cessation des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif durant cette période.



Bon Été !